

Article paru dans Le Courrier, le samedi 30 octobre 2010

<http://www.lecourrier.ch/index.php?name=NewsPaper&file=article&sid=447286>

## En Birmanie, la junte militaire emprisonne pour préparer les élections.

Rémy Favre, Rangoon

**Répression – Depuis deux ans, le régime birman écarte de la société tous ceux qui pourraient nuire aux élections prévues la semaine prochaine. Plus de deux milles personnes sont détenues pour des raisons politiques.**

Dans sa voiture dégingluée, Win\* parle tellement qu'il oublie de zigzaguer pour éviter les nids-de-poule. « Je suis certain que nous ne sommes pas suivis », assure le jeune homme en jetant un coup d'oeil dans le rétroviseur intérieur de son utilitaire bleu. Déjà cabossé, son véhicule grince plaintivement sur la route qui mène à Insein, un quartier de Rangoon. C'est ce secteur nord de la plus grande ville de Birmanie qui abrite la plus importante prison du pays. Win y a été incarcéré pour des raisons politiques à deux reprises. Il a été libéré en septembre 2009. « Ma cellule était très petite, dix pieds sur huit [3 m sur 2,5 m], se rappelle-t-il. Il n'y avait pas d'eau. Je m'essuyais avec un longyi [la jupe traditionnelle birmane]. Je faisais mes besoins dans un sac en plastique que des prisonniers de droit commun changeaient deux fois par jour. » La presse birmane en exil a calculé que les prisons de Birmanie ne comptaient qu'un médecin pour 7300 détenus. Prudent, Win ralentit mais n'arrête pas son véhicule devant l'entrée de la prison d'Insein. « Il y a des policiers en civil. Ils me connaissent tous », ironise-t-il, tout sourire. Très loin derrière les barricades, les bâtiments du complexe carcéral, invisibles, où Win a été torturé. « Ils m'ont interrogé trois jours et trois nuits, se souvient-il. J'avais à peine de quoi manger. J'étais assis. Si je m'endormais, je tombais à terre. Et ils me battaient. A la fin de cet interrogatoire, je ne pouvais plus marcher. » Ses tortionnaires espéraient obtenir de lui les noms des camarades qui avaient encadré avec lui les manifestations démocratiques de 1996 ainsi que celles de septembre 2007. A cette époque, des milliers de moines, rapidement rejoints par des centaines de milliers de citoyens, protestaient dans les rues du pays contre la vie chère. D'abord surprise par ce soulèvement pacifique, la junte birmane a mis fin au mouvement en mitraillant les cortèges. Officiellement, la répression a fait treize morts.

Cahin-caha, le tacot de l'ancien détenu sillonne les rues d'Insein, Win fait demi-tour. Win s'engage dans des impasses. Win emprunte d'étroites allées. Rien n'y fait, lui et le visiteur de passage ne peuvent apercevoir les bâtiments de la geôle. Pas question de s'approcher de l'entrée du complexe carcéral d'Insein, hautement gardé. « Le gouvernement ne veut pas que les gens voient la prison parce que les détenus travaillent très dur, croit-il savoir. Ils sont maigres. »

Les neuf années que ce jeune homme politique a passées derrière les barreaux ont consumé sa vie à petit feu. Sa femme l'a quitté. Il n'a plus de travail. Mais cette expérience n'a pas émoussé sa conscience politique. A l'approche des élections, il encadre un groupe d'une trentaine de jeunes qui observeront en catimini le scrutin du 7 novembre et tenteront de rapporter les irrégularités à la presse. « Ma peur a diminué, confie Win, après réflexion. Les militaires pensent effrayer en réprimant. Mais c'est le contraire. »

### De rares espaces de liberté

D'après l'Association d'assistance aux prisonniers politiques<sup>2</sup>, 2193 personnes sont aujourd'hui détenues pour des raisons politiques en Birmanie. Le chiffre a doublé en trois ans. Certains dissidents ont été condamnés à des peines dépassant le siècle, comme s'ils devaient encore purger de prétendues fautes après leur mort. Le régime totalitaire espère ainsi écarter de la société ceux qui pourraient troubler les élections, les premières depuis vingt ans. Et effrayer ceux tentés par la contestation. Il assure que ce scrutin est une étape dans un processus de démocratisation discipliné. Divisée, l'opposition ne se fait aucune illusion. Elle n'y voit qu'un stratagème pour légitimer le pouvoir des militaires.

Enfermé dans une cellule au pied de l'Himalaya, à plus de 1200 km au nord de Rangoon, Zaganar continue à rédiger des parodies politiques et à critiquer ses oppresseurs. Cet humoriste, le plus connu du pays, a été emprisonné pour la quatrième fois il y a deux ans pour avoir donné des interviews à la BBC. « Il écrit ses sketches en prison, il m'en donne des copies et je répète ses farces sur les radios birmanes », confie sa belle-soeur, qui lui rend visite tous les deux mois. Au parloir, six policiers notent tout ce qu'elle dit. D'autres la suivent étroitement dans les rues de Rangoon où elle réside. « Je me suis fâchée avec eux. Depuis, ils me laissent tranquille », se réjouit cette femme courageuse.

En prison, les détenus politiques inventent des tas d'astuces pour poursuivre la lutte. Ils ont des radios et du papier. « Les gardes nous apportaient cela en échange d'un paquet de cheeroots », explique Nay\*, en allumant un de ces cigares birmans. Lui est sorti de prison en septembre 2009 après avoir purgé une peine de plus de vingt ans. Il était l'un des leaders des manifestations de 1988. Dans le quartier des détenus politiques d'Insein, Nay rédigeait un bulletin d'informations hebdomadaire qu'il distribuait en douce. Il cachait

ses cahiers et son transistor dans un trou creusé dans le sol de sa cellule. En 1996, il a écrit sur un morceau de sac en plastique à Aung San Suu Kyi, alors libre, pour lui demander de transmettre une liste de revendications aux Nations Unies. Ce qu'a fait la célèbre opposante, Prix Nobel de la paix 1991. Des gardiens corrompus ont fermé les yeux sur cette correspondance interdite. Alerté par ce biais, le Comité international de la Croix-Rouge a commencé à visiter les geôles birmanes. Quelques années plus tard, les conditions de détention se sont améliorées. Les détenus politiques ont maintenant accès aux journaux, certes censurés. Mais ces petites combines ont été découvertes par l'administration pénitentiaire. «Un prisonnier politique à qui l'on a promis une remise de peine m'a dénoncé, se rappelle Nay. Il n'a pas eu de remise de peine et j'ai été condamné à sept ans de prison supplémentaires.»

### **La junte n'est pas autiste**

A vingt minutes de taxi au nord du centre-ville de Rangoon, le calme du lac Inya attire des amoureux, enlacés sous des ombrelles. La résidence d'Aung San Suu Kyi donne sur ce plan d'eau agréable. Elle y est incarcérée depuis 2003. L'an dernier, un Américain mormon s'est mystérieusement introduit à la nage chez elle, enfreignant les règles de l'assignation à résidence de la dissidente. Malchance pour elle? Coup monté? «Un retraité du Ministère birman des affaires étrangères m'a dit que beaucoup d'ambassades de Birmanie avaient reçu instruction de délivrer un visa à une personne dont la description correspond à celle de cet Américain», précise avec malice U Kyi Win, un des avocats d'Aung San Suu Kyi. Jugée en août 2009, elle a été condamnée à dix-huit mois supplémentaires de résidence surveillée.

### **Avocat condamné**

Confiné dans son cabinet obscur, l'avocat de «La Dame», 78 ans, a déjà écrit une poignée de lettres au Conseil des ministres de Birmanie pour expliquer que la détention de sa cliente Aung San Suu Kyi était illégale, car sans base juridique. La Cour suprême a accepté mercredi 20 octobre de se saisir du dossier. «Personne ne s'y attendait, se réjouit le vieil homme. Je démontre que la restriction des droits de ma cliente est illégale. J'expose cela au pays et au monde entier. Cela est utile.» Car cela fait parler. Et la junte n'est pas autiste. Les diplomates peuvent négocier. Le Bureau international du travail a par exemple obtenu la libération de quinze activistes sur les neuf premiers mois de l'année. Ces personnes enquêtaient de trop près sur le travail forcé en Birmanie.

Reste que l'exercice du métier d'avocat demeure risqué. Depuis vingt-sept ans, U Aung Thein défend des activistes politiques. Actuellement, il a seize affaires en cours. De volumineux dossiers s'entassent sur son bureau désordonné au centre-ville de Rangoon. «Généralement, nous n'avons pas assez de temps pour consulter nos clients, détaille-t-il. Les audiences ne sont pas publiques. Même les proches des suspects n'ont pas le droit d'y assister.» Lui-même a été condamné à quatre mois ferme pour avoir mis en doute l'intégrité du système judiciaire birman devant des juges. Sa licence d'avocat a été annulée. U Aung Thein n'accepte pas ce musellement. Désormais, il bâche ses dossiers à son cabinet et il transmet ses plaidoiries à des confrères qui les prononcent pour lui. La ruse est encore efficace pour titiller la junte. I

Note : \*Prénoms fictifs.

1 [www.irrawaddy.org/article.php?art\\_id=17493](http://www.irrawaddy.org/article.php?art_id=17493)

2 [www.aappb.org/](http://www.aappb.org/)